



Le Salagou - Cirque de Mourèze obtient le label Grand Site de France

Communiqué
de presse
5 juillet 2024

Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Hervé Berville, secrétaire d'État auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé de la mer et de la biodiversité ont attribué le label Grand Site de France au Salagou - Cirque de Mourèze (Hérault) ce 1er juillet 2024.



Grand Site de France Salagou - Cirque de Mourèze © C. Gauthier

Des paysages d'une grande variété de formes et de couleurs

Les paysages du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze se caractérisent par une grande variété de formes et de couleurs : tuff rouge raviné, monts et plateaux basaltiques, reliefs calcaires, dolomites blanches, vignes claires et espaces boisés plus sombres, bleu étincelant ou gris ardoise du lac.

Des villages languedociens typiques, une biodiversité riche d'espèces protégées et un patrimoine bâti rare constituent également l'esprit des lieux. Le territoire du Grand Site couvre un large espace autour du lac de barrage créé en 1969, témoin d'une histoire récente de résilience et de combat pour l'invention et la préservation d'un paysage nouveau.

Un projet de territoire pour la préservation du paysage, du patrimoine et de la biodiversité

Depuis son engagement dans une démarche Grand Site, le syndicat mixte du Grand Site Salagou Cirque de Mourèze a réalisé de nombreuses actions telles que l'animation de la charte architecturale, urbanistique et paysagère, la mise en œuvre d'un service de conseil architectural et paysagiste, le soutien de l'activité agricole, viticole et pastorale diversifiée, ou encore la protection des espèces emblématiques en tant qu'opérateur Natura 2000.

D'autres actions telles que la réhabilitation pas à pas du village de Celles s'inscrivent dans la volonté d'agir pour les habitants.

Pour un tourisme durable

Le Grand Site de France œuvre également à améliorer l'accueil du public et valoriser les pratiques locales, dans le respect des paysages et de l'environnement.

Le territoire agricole est devenu avec la création du lac un lieu de visite et de loisirs, avec point de fraîcheur et activités nautiques. Accueillant environ 550 000 visiteurs annuels, le territoire s'est engagé dans la démarche Grand Site de France pour viser l'équilibre entre vie locale, fréquentation et paysage, avec pour fil rouge la transmission des valeurs du site aux générations futures et la maîtrise des impacts sur le site classé.

Plusieurs outils ont été développés pour déployer une stratégie de mise en tourisme coordonnée, telle que la carte des vocations du Grand Site, l'observatoire participatif de la fréquentation, les patrouilles au service de l'observation des flux et de la sensibilisation des visiteurs, l'accueil et la gestion des camping-cars. Une maison de site à Mourèze participe aussi à l'accueil sur le territoire, et plusieurs projets ambitieux pour favoriser l'écomobilité sont en cours ou prévus.

Cette reconnaissance salue les efforts conjugués du Grand Site de France, des intercommunalités, des communes du Grand Site de France et du Département accompagnés par les services de l'État et ses opérateurs sur le terrain.

GRAND SITE



DE FRANCE

Le label Grand Site de France : une distinction pour une gestion durable des plus beaux paysages de France

Le label Grand Site de France est inscrit au Code de l'Environnement. Il est attribué par le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, après avis de la Commission Supérieure Sites, Perspectives et Paysages. Sa durée a été étendue à 8 ans en 2023. Il distingue une gestion d'un site classé qui garantit sa préservation à long terme.

Les Grands Sites de France en quelques chiffres

- 22 Grands Sites de France
- 31 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir un jour le label Grand Site de France
- Plus de 40 millions de visiteurs par an
- 13 régions
- 45 départements
- Plus de 540 communes
- 1,2 million d'habitants

Les membres du réseau dans l'Hérault

Trois Grands Sites de France labellisés :

- Gorges de l'Hérault (Hérault) : labellisé Grand Site de France en 2010
- Cirque de Navacelles (Hérault et Gard) : labellisé Grand Site de France en 2017
- Salagou – Cirque de Mourèze (Hérault) : labellisé Grand Site de France en 2024

Deux sites engagés dans la démarche pour obtenir le label Grand Site de France :

- Canal du Midi, Béziers (Hérault)
- Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian (Hérault)

A propos du Réseau des Grands Sites de France

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France attribué par le ministre en charge de l'Environnement et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants. Ils ont en commun d'être des paysages emblématiques de notre pays connaissant une forte fréquentation touristique et protégés par la loi de 1930. www.grandsitedefrance.com